

Publié le :

Filière:



Portail des concours

Tous les concours de la fonction publique hospitalière

24-07-2025

Filière socio-éducative

Assistant socio-éducatif

Informations sur le concours

actions les concernant.

| Catégorie : | A |
|---|------------------|
| Type(s) de concours : | Sur titres |
| Voie(s) d'accès : | Interne, Externe |
| Nombre de postes offerts par l'établissement : | 1 |
| Date du concours : | 01-12-2025 |
| A propos du poste : | |
| La date de ce concours sur titres d'assistant socio-éducatif de classe normale – Spécialité : assistant de service social, n'est pas contractuelle, et pourra faire l'objet d'une modification. | |
| Les assistants socio-éducatifs ont pour mission, dans le respect de la personne et de ses droits, d'aider les patients, les | |
| personnes accueillies et les familles, qui connaissent des difficultés sociales, à prévenir ou surmonter ces difficultés, à | |
| maintenir ou retrouver leur autonomie et, si nécessaire, à faciliter leur insertion sociale et professionnelle. | |

Ils exercent leur activité en relation avec les intervenants du secteur social et médico-social, du secteur de l'hébergement et du logement, du secteur éducatif, du secteur de la formation et de l'emploi et du secteur de la santé, qu'ils peuvent conseiller.

Ils recherchent les causes qui compromettent l'équilibre psychologique, économique ou social des personnes qu'ils

familial, économique, culturel et professionnel. Leurs actions participent à un accompagnement individuel ou à des

accompagnent et apportent des conseils, dans l'objectif d'améliorer leurs conditions de vie sur le plan social, sanitaire,

interventions collectives en intégrant la participation des personnes aux prises de décisions et à la mise en œuvre des

Ils contribuent à la conception et à la mise en œuvre de partenariats avec ces intervenants et les structures dans lesquelles ces derniers exercent, notamment dans la perspective d'établir des parcours sans rupture pour les personnes qu'ils accompagnent.

Ils contribuent à la conception et à la mise en œuvre des politiques et dispositifs d'accueil et d'intervention, au sein de leur structure et de leur territoire d'intervention.

L'assistant de service social a pour mission de conseiller, d'orienter et de soutenir les personnes accueillies et leurs familles ainsi que les personnels de l'établissement dont ils relèvent. Ils aident les personnes accueillies et leurs familles dans leurs démarches et informent les services dont ils relèvent pour l'instruction d'une mesure d'action sociale.

Il apporte leur concours à toute action susceptible de prévenir les difficultés sociales ou médico-sociales rencontrées par la population ou d'y remédier.

Il assure, dans l'intérêt de ces personnes, la coordination avec d'autres institutions ou services sociaux et médicosociaux.

Informations sur l'établissement

Nom: Centre hospitalier de Bastia

Ville: 20200 Bastia

Site Web: https://www.ch-bastia.fr

Pour candidater

Date limite de candidature : 15-09-2025

Conditions de candidature :

Ce concours sur titres d'assistant socio-éducatif de classe normale – Spécialité : assistant de service social, est ouvert aux candidats réunissant les conditions prévues aux articles L. 411-1 et L. 411-2 du code de l'action sociale et des familles, donnant droit au titre d'assistant de service social et permettant d'en exercer l'activité.

Pièces à fournir :

A l'appui de sa demande, le candidat doit joindre les pièces suivantes :

- Une demande d'admission à concourir établie sur papier libre (en 4 exemplaires),
- Un curriculum vitae détaillé établi sur papier libre mentionnant notamment les actions de formation suivies et, le cas échéant, accompagné d'attestations d'emploi (en 4 exemplaires),
- Conformément aux articles L. 411-1 et L. 411-2 du code de l'action sociale et des familles, le diplôme ou titre de formation, dont il est titulaire ou une copie conforme à ce document (en 4 exemplaires),
- Le cas échéant, un état signalétique des services publics accompagné de la fiche du poste occupé (en 4 exemplaires),
- Leur carte nationale d'identité française ou de ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union européenne (La nationalité française ou d'un état membre de l'Union Européenne est requise pour intégrer la fonction publique),

- Un extrait d'acte de naissance complet daté de moins de 3 mois,
- Le cas échéant, un état signalétique des services militaires ou une photocopie de ce document, ou, pour les candidats n'ayant pas accompli leur service national, une pièce attestant leur situation au regard du code du service national,
- Une enveloppe timbrée libellée à son nom, prénom et adresse,

Le centre hospitalier de Bastia réclamera un extrait de casier judiciaire (Bulletin n°2) à la Direction des affaires criminelles et des grâces - Casier judiciaire national.

Mail pour l'envoi des candidatures :

sec-ressources-humaines@ch-bastia.fr

Adresse postale pour l'envoi des candidatures :

Le dossier d'inscription à ce concours peut être réclamé, retiré et retourné au Centre hospitalier de Bastia - Direction des ressources humaines - Bureau des concours - BP 680 -

20604 Bastia cédex.